

Reconduction bail commercial

Par **Moi Unis**, le **05/04/2018** à **22:23**

Bonjour a tous.

J'ai racheté un fonds de commerce depuis le 15/04/2011 et son bail a débuté le 01/07/2007. Ayant une dette de loyer envers mon bailleur, je me suis retrouvé devant le tribunal et le juge a accepté un échéancier sur deux ans.

L'échéancier s'est terminé au début du mois dernier (03/2018).

Le 20 avril 2017, j'ai reçu un courrier du bailleur me proposant de prendre rdv pour signer le nouveau du bail.

Voilà que j'appelle et on me dit que la signature se fera une fois la dette réglée. Ok.

Depuis la dette réglée c'est à dire début mars, j'ai appelé 3 fois et on m'annonce de patienté car la personne qui gère attends des nouvelles de sa responsable sans m'en dire plus.

Je commence sérieusement a m'inquiéter d'autant plus que j'ai mis le fonds de commerce depuis 18 mois en location gérance.

Heureusement ce qui m'as permis de sortir de mes créances et c'est pas encore fini.

Que dois-je faire sachant que la location gérance se termine le 30/06/2018 et qu'on arrive le 01/07/2018 à 11ans de bail.

SVP aidez moi.

Merci.

Par **LouisDD**, le **06/04/2018** à **08:50**

Bonjour

A signaler que nous sommes un forum d'entraide étudiante et à ce titre nous ne sommes pas habilités à donner des conseils juridiques...

A plus

Par **Moi Unis**, le **06/04/2018** à **22:24**

Ah ok. Désolé.